



## **Compte-rendu** **du Conseil d'Administration du 12 Décembre 2022**

### **Membres du Conseil d'Administration**

#### **Participants**

Patrick Labouyrie	Président
Laurent Bareille	Vice-Président
Jean Scherer	Trésorier
Jean Michel Rousseau	Secrétaire Général
Kevin Claverie	
Kevin Dupuch	
Etienne Herber	
Hubert Roux	

#### **Absent excusé**

Guillaume Lenoir

### **1. Activité et finances**

#### **a. Point sur les finances et l'activité au 30/11/22**

Avec 2917 heures de vol au 30/11 contre 2979 heures en 2021, nous sommes proches de l'objectif des 3000 heures de vol visé. Nous sommes même à 2999 heures le 12 décembre, à la date de la réunion.

1042 heures ont été réalisées en instruction (36% du total) contre 1245 à la même date en 2021, soit une baisse de 16% en volume dont -21% pour l'avion (858 heures) et -10% pour l'ULM (184 heures).

Les vols de découverte sont en réduction de 12% par rapport à 2021.

En revanche, les heures de vol des pilotes brevetés sont en progression de 13%, passant de 1424 à 1602. Les vols Wingly représente environ 10% de ce volume.

Sur le plan financier, le montant des dépenses a cru de 21%, passant de 409 à 496 k€, notamment du fait du coût des carburants (+44%) et de l'entretien des aéronefs (+46%).

Les recettes s'élèvent quant à elles à 570k€ contre 514 en 2021. Le différentiel de trésorerie à fin novembre reste ainsi positif avant amortissements et provisions mais diminue de 106k€ en 2021 à 74k€ cette année,

Le résultat final 2022 devrait cependant être négatif comme cela avait été annoncé lors de la dernière Assemblée Générale.

#### **b. Ebauche du budget prévisionnel 2023**

Au vu de l'activité constatée en 2022, le Conseil d'Administration valide la proposition du Trésorier de reconduire un objectif de 3000 heures de vol pour 2023.

Du fait de l'inflation, qui ne touche pas que les carburants, il convient par ailleurs d'adapter notre politique tarifaire pour 2023. Le tarif de l'heure de vol se décompose :

- en une partie carburant, dont le montant est maintenant indexé sur la fluctuation du prix de l'AVGAS 100LL ou du SP98 selon les appareils,
- et une partie « coque nue », hors carburant, qui est également soumise à l'inflation générale. Elle va notamment être impactée par l'augmentation très forte annoncée pour les assurances (+15%), faisant suite à une augmentation de 30% en 2022 jamais répercutée.

Au vu de ces éléments, le Conseil d'Administration décide d'appliquer à la partie « coque nue » une hausse de 5%, correspondant à la fourchette basse de l'inflation annoncée sur l'ensemble de l'année 2022.

Les tarifs, incluant cette prise en compte et le nouveau tarif annoncé pour la prochaine livraison de carburant seront appliqués au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

A noter :

- les tarifs de carburant sont en ce moment en diminution du fait de la baisse constatée du prix du baril de pétrole et cette tendance semble devoir se poursuivre.
- nos tarifs étant réajustés à chaque variation du tarif des carburants, le lien « voir les tarifs » en haut à gauche du planning journalier d'Aérogest permet à tout moment de consulter les tarifs à jour de l'heure de vol en solo ou en DC.

## **2. Sécurité des vols**

### **a. Point sur les REX et incidents de l'année 2022**

29 REX ont été déposés depuis le début de l'année, ce qui est plus que pour les années précédentes. Cela regroupe beaucoup de « bêtises » souvent répétitives et qui auraient dues être évitées. En complément, certains incidents, plus ou moins cachés, auraient dus faire l'objet de déclarations, comme récemment le saumon de plan fixe du BN. 1 CRESAG a été déposé pour la collision aviaire du KZ.

A noter également beaucoup d'anomalies notées en contradiction avec nos consignes. Tous ces points seront évoqués lors des prochaines réunions obligatoires des pilotes.

### **b. Programmation de réunions pilotes en décembre, janvier et février**

Des briefings annuels pilotes obligatoires sont organisés de décembre à février. Les réunions de décembre sont déjà complètes. Les séances seront animées par Kevin Dupuch et Hubert Roux et aborderont des évolutions réglementaires, la vie au club, le bon usage de l'aérodrome et de ses machines et la sécurité des vols.

### **c. Expérimentation Neurone**

Un point vient d'être fait sur l'expérimentation de sécurisation du Bassin d'Arcachon au moyen des Neurones. Plusieurs faiblesses ont été notées et vont être prises en compte afin de parvenir à une solution intégrée et finalisée pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2023. Il a été décidé de poursuivre l'expérimentation actuelle jusqu'à fin juin en communiquant d'ici là sur certains palliatifs. Ce point sera abordé lors des briefings pilotes.

## **3. Arrivée de l'Elixir**

### **a. Point sur la commande et la date de livraison prévisionnelle**

La livraison de notre Elixir est annoncée pour le Printemps 2023. Elixir Aircraft doit nous confirmer la date exacte de livraison en janvier 2023.

Un 2<sup>ème</sup> acompte de 77k€ a été réglé le 23 septembre en plus des 25k€ versés à la commande.

### **b. Formation des instructeurs et pilotes**

Afin de préparer la mise en service de l'appareil dans notre flotte, une réunion des instructeurs sur le thème de l'Elixir sera organisée en début d'année. 3 instructeurs référents seront tout d'abord formés chez Elixir et répercuteront cette formation vers les autres instructeurs du club.

Dans un premier temps, la priorité sera donnée aux lâchers des FI et pilotes et à la formation. Cette machine pourra être utilisée pour les formations initiales et l'usage par les pilotes lâchés sera possible selon les disponibilités du planning et en évitant au départ des créneaux trop longs.

Une formation théorique de 2 à 3h et environ 2h de vol avec un instructeur qualifié seront requis pour lâcher les pilotes brevetés. Ces formations seront formalisées dans Smile Formation et la complétude de leur suivi dans l'outil sera requise pour lâcher un pilote.

#### **4. Maintenance des aéronefs**

Le **DR400 FGDKF** est actuellement en visite 2000h chez Mars Aéro à Saint Laurent. Son retour est prévu d'ici fin décembre comme convenu.

Le nouveau moteur du **DR400 FGDKF** sera disponible fin décembre. Il sera monté sur l'appareil en même temps que la visite 1000h confiée à Mars Aéro en janvier.

Le **Cessna FBXNS** est actuellement arrêté, en attente du retour usine des magnétos. La fin de cette opération est prévue le 23 décembre.

Le remplacement de moteur concernant le **Cessna FBUBN** est en cours de programmation au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Pour le **MCR4S FPJON**,

- à la suite de l'échange avec Philippe Charvot-Ruelle lors du précédent Conseil d'Administration sur le retard important pris lors de la grande visite, Mars Aéro nous a fait bénéficier d'une remise commerciale conséquente.
- de plus, l'EFIS qui présentait des dysfonctionnements est revenu de réparation chez le constructeur et a été réinstallé. Merci à David Poucand qui a prêté un appareil équivalent lui appartenant pendant la durée de cette réparation.

#### **5. Préparation de la Journée des Métiers de l'Aéronautique 2023**

La date de la prochaine Journée des Métiers de l'Aéronautique est fixée au 1<sup>er</sup> avril 2023.

A cette occasion, l'association TAPORO que nous remercions nous met à disposition son hangar en complément. Ceci nous permettra de faire face à l'augmentation du nombre des exposants et de leur offrir des stands plus grands et plus aérés.

La préparation de cette journée se poursuit selon le processus habituel et les affiches sont d'ores et déjà disponibles.

#### **6. Préparation de l'Assemblée Générale 2023**

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le dimanche 12 mars dans la salle du Broustic. Les sortants cette année sont Jean Scherer, Hubert Roux et Jean-Michel Rousseau.

#### **7. Mesures d'économie d'énergie**

Patrick Labouyrie a été invité à une réunion des associations organisée par la Mairie durant laquelle le thème des économies d'énergie à réaliser dans les locaux municipaux a été abordé. Même si nous finançons nous mêmes nos dépenses d'énergie, il est important que nous nous associions à ces efforts et recherchions et mettions en œuvre les sources d'économie d'énergie que nous pouvons réaliser : réglage du chauffage, extinction des feux,

...

Une sensibilisation sur le sujet sera faite lors des briefings annuels des pilotes afin que chacun devienne acteur sur le sujet.

#### **8. Questions diverses**

- Des rappels seront faits sur la nécessité d'être à jour de cotisation club et de licence assurance FFA avant de pouvoir voler en 2023

**Prochaine réunion du Conseil d'Administration  
courant Février**